

RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Assemblée générale annuelle 2026

1. Mise en contexte

Le 6 août 2026, la Fédération québécoise de pickleball (FQP) a lancé un appel de candidatures en vue de pourvoir trois (3) postes d'administrateur au conseil d'administration, soit les sièges 2, 4 et 6 dont l'élection se tiendra lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 27 septembre 2026, tenue en mode hybride.

Conformément aux règlements généraux, toute personne intéressée à soumettre sa candidature devait le faire au plus tard le 25 août 2026, en transmettant à l'adresse elections@pickleballquebec.com son bulletin de mise en candidature, sa déclaration d'intérêts signée ainsi qu'une lettre d'intention.

Au terme du délai prescrit, le comité de mise en candidature a reçu dix (10) candidatures.

2. Mandat du comité

Conformément aux règlements généraux de la FQP, le comité de mise en candidature avait notamment le mandat suivant :

c) Vérifier l'éligibilité des candidatures reçues en fonction de la répartition des sièges en élection au conseil d'administration et des conditions d'éligibilité prévues aux présents règlements généraux ; tout candidat maintient son éligibilité même lorsqu'il ne rencontre pas le profil des compétences complémentaires recherchées par le conseil d'administration ;

d) Produire la liste des candidatures qu'il a jugées éligibles et acceptées en vue de l'élection et en faire la présentation lors de l'assemblée générale annuelle. Cette liste indique le nom des candidats éligibles en sus de leur profil professionnel. S'il le juge opportun, le comité de mise en candidature pourra faire des recommandations aux membres actifs en ce qui concerne le choix des candidats avant la tenue d'une élection.

3. Vérification de l'éligibilité

Le comité a analysé chacune des dix (10) candidatures reçues au regard des conditions d'éligibilité prévues à l'article 21 des règlements généraux de la FQP, ainsi que de l'exigence d'appartenance à titre de membre individuel de la Fédération.

Cet examen a permis de constater que neuf (9) candidatures respectent l'ensemble des conditions d'éligibilité. Une candidature a toutefois été jugée inéligible, car le candidat n'était pas un membre individuel dûment affilié.

En conséquence, neuf (9) candidatures sont jugées éligibles en vue de l'élection des trois (3) postes d'administrateur lors de l'AGA 2026.

4. Liste des candidatures éligibles et profils professionnels

Conformément au mandat confié, le comité présente ci-dessous la liste des neuf (9) candidatures jugées éligibles, accompagnée d'un résumé de leur profil professionnel, en vue de leur présentation aux membres actifs lors de l'AGA.

Nom	Profil professionnel
Eric Antoine	Gestionnaire de solutions intégrées en milieu de travail, Services publics et Approvisionnement Canada. Plus de 25 ans en gestion, gouvernance et administration publique. Expérience de conseil d'administration dans plusieurs OSBL de la région de l'Outaouais et conseiller municipal à L'Ange-Gardien.
Xavier Bastien-Ducharme	CPA auditeur et chef de mission chez KPMG. Expérience en comptabilité, finance, gouvernance et gestion des risques auprès d'entreprises publiques, privées et d'OSBL. Secrétaire du conseil d'administration du Jardin communautaire Le Boisé.
Stéphane Boudreau	Directeur général du RSEQ. Profil déclaré en finances et comptabilité, droit, gestion organisationnelle, planification stratégique, organisation d'événements et gouvernance.
Orléando Dassi	Conseiller senior en architecture de solutions TI et stratégie. Poursuit un MBA à l'Université de Sherbrooke.
Nathalie Dostie	Consultante en exécution et excellence opérationnelle, conférencière et formatrice. Ancienne directrice générale et directrice des ressources humaines.
Patricia Douville	Administratrice sortante; présidente du comité des ressources humaines. Expérience client (certification CCXP). Maîtrise en management du sport à HEC Montréal. A contribué à l'embauche de la direction générale.
Frédéric Lambert	Entrepreneur ayant fondé, développé et dirigé plusieurs entreprises. Expérience en finances, développement des affaires et ressources humaines.
Benoit Morel	Conseiller juridique interne et responsable de la stratégie corporative, du développement des affaires et des achats pour une entreprise de franchisage établie au Québec. Membre du Barreau et ex-associé en cabinet pendant environ 15 ans. Expérience de conseil d'administration : Association des MBA du Québec (dont une année à la présidence).
Herbert Nunes	Premier vice-président, responsable d'une portion importante du portefeuille d'un important fonds immobilier coté en bourse (Smartcentres). Expérience en gouvernance, gestion des risques, ESG et développement des affaires. Poursuit le programme Administrateur de sociétés certifié (ASC). Président de la Fondation du Collège Saint-Hilaire.

5. Recommandation du comité

Le comité rappelle que, conformément au règlement 21c), toutes les candidatures éligibles ci-dessus demeurent admissibles à l'élection, indépendamment du fait qu'elles répondent ou non au profil des compétences complémentaires recherchées par le conseil d'administration. Les membres actifs demeurent libres de leur choix lors du vote.

Cela étant, dans l'exercice de la faculté que lui confère le règlement 21d), et en fonction de la grille de compétences complémentaires recherchées par le conseil d'administration (gouvernance d'organisations sportives, développement des affaires, connaissance du milieu sportif fédéré, gestion d'équipes et RH, cybersécurité et TI, gestion des risques en OSBL, EDI/ESG, contribution stratégique), le comité recommande aux membres actifs les trois (3) candidatures suivantes :

Candidat recommandé	Compétences complémentaires apportées
Patricia Douville	Stabilité et continuité au sein du conseil, gouvernance, connaissance du milieu sportif, planification stratégique, gestion d'équipes et ressources humaines.
Benoit Morel	Développement des affaires, gouvernance, gestion des risques.
Herbert Nunes	Développement des affaires, gouvernance, ESG.

Cette recommandation vise à assurer une complémentarité des expertises au sein du conseil d'administration et de son plan stratégique, notamment en matière de gouvernance, de gestion des risques et de développement des affaires.

N.B. Les candidats élus seront convoqués à une première réunion du conseil d'administration immédiatement après l'AGA. Nous les invitons donc à être disponibles à ce moment.